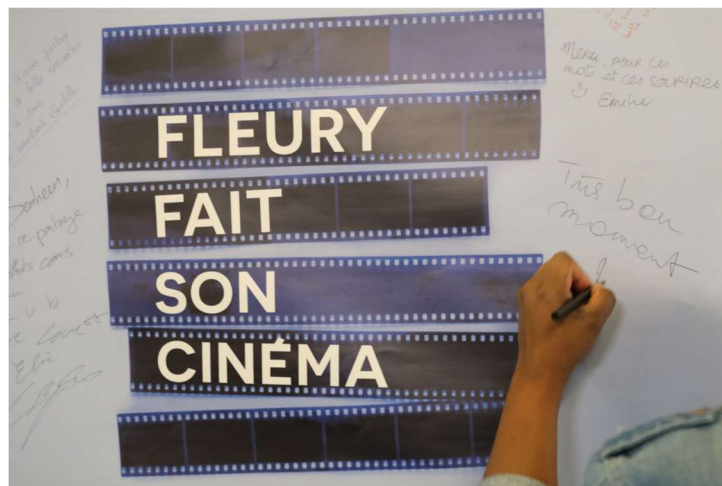


## 6ÈME ÉDITION DU FESTIVAL « FLEURY FAIT SON CINÉMA » : DECOUVREZ LE PALMARÈS



© Aurélien Faidy / M6

La 6<sup>ème</sup> édition de « Fleury fait son cinéma », organisée par la Fondation M6 avec le service pénitentiaire d'insertion et de probation de l'Essonne et la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis, s'est clôturée lundi 2 décembre avec la cérémonie de remise des « Masques d'or » du festival à la maison d'arrêt des femmes de Fleury-Mérogis.

Huit films étaient en compétition autour de la thématique « Les différences ». Le jury du festival, composé de 9 hommes et femmes détenus, de 2 surveillants et 2 conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation, a décerné 6 prix :

- **Le prix du meilleur film** : *Get out* de Jordan Peele
- **Le prix du meilleur scénario** : Safy Nebbou pour *Celle que vous croyez*
- **Le prix de la meilleure réalisation** : Jordan Peele pour *Get Out*
- **Le prix de la meilleure interprétation masculine** : Daniel Kaluuya pour *Get Out*
- **Le prix de la meilleure interprétation féminine** : Juliette Binoche pour *Celle que vous croyez*
- **Le prix de la bande originale** : Michael Abels pour *Get Out*

« J'ai été amené pendant le festival à regarder des films auxquels je ne me serai pas intéressé quand j'étais dehors. J'ai été touché par ces films, c'est une découverte. » K., membre du jury

« Le festival a été très instructif. Humainement, ça donne du sens à ma peine » A., membre du jury

« Je suis fier de ce jury et de leur investissement dans leur rôle. » Sabrina Ouazani, marraine du festival 2019

« Par les ponts qu'il crée avec l'extérieur, et notamment les professionnels du cinéma, Fleury fait son cinéma est un véritable outil d'ouverture et de compréhension du monde », Catherine Schöfer, Administratrice de la Fondation M6 et directrice de Paris Première et Téva

« La force de ce festival, c'est d'amener les membres du jury - personnes détenues et personnels pénitentiaires – à sortir de leur posture habituelle. Quand on sort de sa posture, il y a de belles rencontres à faire. » Laurent Ridel, Directeur interrégional des services pénitentiaires de Paris



© Aurélien Faïdy / M6

#### À propos de la Fondation M6 :

Depuis 2010, la réinsertion des personnes détenues est au coeur des préoccupations de la Fondation M6. C'est un choix de mécénat guidé par la volonté du Groupe M6 de s'engager pour une cause peu soutenue mais répondant à un véritable enjeu sociétal : la récidive. Ainsi, la Fondation soutient et met en place des projets autour de trois grands axes : l'accompagnement et le retour vers l'emploi, la lutte contre l'illettrisme et l'accès à l'éducation et la culture comme vecteur de resocialisation. En 9 ans, plus de 20 000 personnes détenues et leur famille qui ont bénéficié de nos actions. Plus d'infos

#### À propos de l'Administration Pénitentiaire :

Les personnes détenues, bien que privées de liberté, font partie intégrante de notre société. Entretenir ce lien avec le monde extérieur, voire le renforcer, fait partie des missions de prévention de la récidive et de réinsertion confiées à l'administration pénitentiaire. La programmation d'actions culturelles en

*milieu carcéral revêt, de ce point de vue, une importance particulière au sens où l'art et la culture incitent à l'ouverture à soi-même et aux autres, créent des espaces de dialogue et enseignent à douter tout en donnant des clefs de compréhension du monde. Chaque année, partout en France, les services pénitentiaires d'insertion et de probation organisent de nombreux projets investissant une grande diversité de champs artistiques dans l'ensemble des établissements pénitentiaires, avec le concours de partenaires, qu'il s'agisse d'institutions culturelles, d'artistes ou d'associations. Tous contribuent à signifier aux personnes détenues que l'art les concerne, que les lieux de culture leur sont ouverts et que l'acte de création, peut rendre fierté, confiance et sentiment d'appartenance à une collectivité.*

**CONTACTS PRESSE**

**FONDATION M6** : Emmanuelle Tanneau  
emmanuelle.tanneau@m6.fr – 01 41 92 27 11

**DIRECTION DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE – COMMUNICATION** : Coralie Tchina  
coralie.tchina@justice.gouv.fr - 01 70 22 80 28

**DIRECTION INTERRÉGIONALE DES SERVICES PÉNITENTIAIRES –  
COMMUNICATION** : Marie Dormieu  
marie.dormieu@justice.fr – 01 46 15 93 33